



**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

Conseil du 26 mai 2026

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Proposition de mise en place expérimentale de permanences de la communauté d'agglomération de Bastia dans les quartiers sud de la ville de Bastia**

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai à 17h30, s'est réuni le Conseil communautaire au siège de la CAB, port de Toga, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 19 mai 2026.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

ARMANET Guy, BIAGGINI Jean-Jacques, BERETTI Hélène, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, CASTELLANI Pasquale, COLOMBANI Carulina, COVILLI Pierre-Antoine, de GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MORGANTI Julien, NATALI Josée, ORSINI Pierre, OLIVESI GUIDI Josepha, PADOVANI Marie-Hélène, PAPAZIAN Laurent, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, POGGI Rose-Marie, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SIMONI-PIACENTINI Céline, SIMONI Pierre-Baptiste, STROMBONI Marie, VALERY-GRAZIANI Nathalie

**ONT DONNE POUVOIR :**

BATTESTI Gilles à BIAGGINI Jean-Jacques  
CIMINO Philippe à BERETTI Hélène  
MONDOLONI Jean-Martin à OLIVESI GUIDI Josepha  
POGGI Marie-Claire à MORGANTI Julien  
SIMEONI Gilles à POZZO DI BORGO Louis  
SIMONPIETRI Pierre-Michel à GIAMARCHI Marie-Dominique  
TIERI Paul à CASTELLANI Pasquale  
FILIPPI Françoise à STROMBONI Marie

**ABSENTS :**

BATTINI Nicolas, SAVELLI Pierre, GUAITELLA-PALMIERI Corinne

**QUORUM : 21**

Madame STROMBONI Marie, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance.

**OBJET : Proposition de mise en place expérimentale de permanences de la communauté d'agglomération de Bastia dans les quartiers sud de la ville de Bastia**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia suite aux élections municipales des 15 mars et 22 mars 2026 ;

Considérant le nécessaire accompagnement social et de proximité des populations ;

Considérant la nécessité de renforcer la présence de la CAB sur le territoire ;

Oùï l'exposé de la 2<sup>ème</sup> Vice-présidente et après en avoir délibéré ;

**DÉCIDE (À l'unanimité)**

- D'approuver le principe de mise en place, à titre expérimental, de permanences d'accueil au sud de Bastia ;
- D'autoriser la CAB à engager des discussions avec la ville de Bastia en vue de la mise à disposition de locaux, notamment au sein de la Maison des Quartiers Sud ;
- D'autoriser, le cas échéant, la signature d'une convention de mise à disposition à titre gracieux ;
- D'autoriser, le cas échéant, le Président à signer ladite convention et tout document si rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

*Louis Pozzo di Borgo*  
Louis POZZO DI BORGO